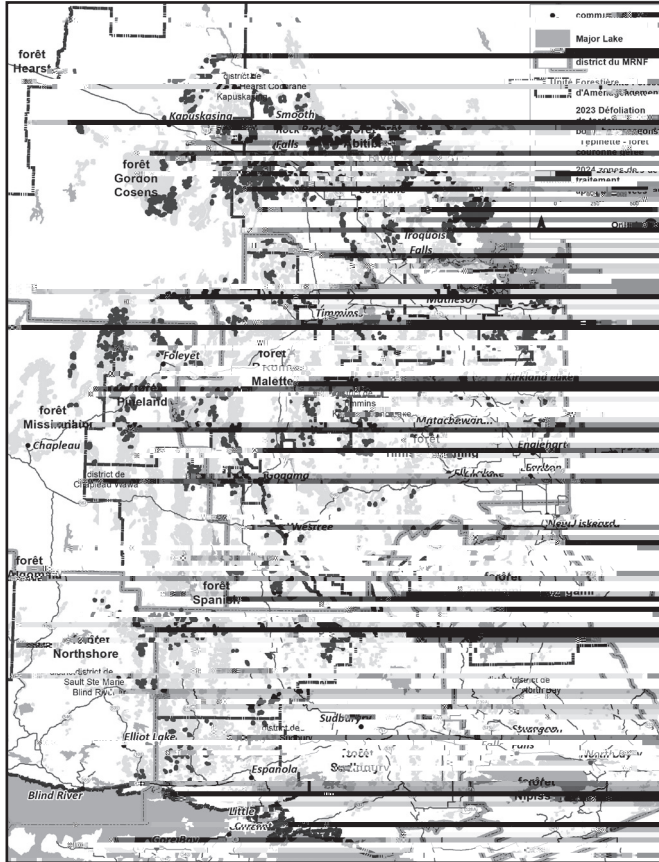


INSPECTION

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MRNF) vous invite à consulter le Programme de lutte contre les insectes nuisibles qu'il a approuvé et à examiner la description et le plan du projet visant la pulvérisation aérienne d'un insecticide afin de contrôler l'infestation de forêts par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, plus particulièrement les forêts Abitibi River, Gordon Cosens, Missinaibi, Northshore, Pineland, Romeo Malette, Spanish et Timiskaming

d'un insecticide sur des peuplements forestiers sélectionnés, à compter du 17 mai ou vers cette date jusqu'au 17 juin 2024



La description et le plan approuvés pour le projet visant la pulvérisation aérienne d'un insecticide peuvent être obtenus sur le Portail d'information sur les richesses naturelles au _____ dès le 17 avril 2024

Ces documents approuvés resteront à la disposition du public jusqu'au 31 mars 2025, date à laquelle se

Les personnes et les organismes intéressés et touchés peuvent prendre un rendez-vous virtuel avec le